

**La CTROC dénonce l'adoption visée du projet de loi 11 et
les reculs en matière de santé publique et de démocratie**

Rouyn-Noranda 11 juin 2026 - Réunis en assemblée générale à Rouyn-Noranda, les membres de la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) expriment leur vive inquiétude devant l'adoption du projet de loi 11, *Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif* dans lequel un amendement prolonge les régimes d'exception environnementaux accordés à la Fonderie Horne de Glencore en matière d'émissions de contaminants, malgré les préoccupations soulevées depuis plusieurs années par la population.

Cette prise de position survient au lendemain d'une rencontre avec des représentantes du mouvement Mères au front, venu présenter aux membres de la CTROC les enjeux sociaux, environnementaux et de santé publique qui touchent la population de Rouyn-Noranda depuis plusieurs années.

Pour la CTROC, les préoccupations soulevées dépassent largement les frontières de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Elles interpellent l'ensemble du Québec sur sa capacité à agir en prévention pour protéger la santé de la population, à appliquer équitablement ses propres normes environnementales et à garantir que les décisions publiques soient prises dans l'intérêt collectif.

Alors que le gouvernement affirme vouloir alléger certaines contraintes réglementaires, la CTROC s'inquiète des conséquences d'un tel choix, d'autant plus qu'il s'inscrit dans l'adoption rapide, en fin de session parlementaire, d'un projet de loi omnibus regroupant plusieurs modifications législatives, dont certaines touchent directement l'exposition de populations à des substances reconnues comme dangereuses pour la santé. Les membres de la CTROC rappellent que la santé ne peut être dissociée de la participation des communautés concernées aux décisions qui les affectent, ni d'une approche fondée sur la prévention.

La CTROC dénonce aussi une façon de gouverner de la CAQ qui affaiblit les mécanismes démocratiques et limite la capacité des citoyennes et des citoyens à participer aux décisions qui les concernent. Les nombreuses mobilisations citoyennes, consultations publiques et interventions d'experts dans ce dossier ainsi que sur d'autres projets de loi majeurs, tel que le

projet de loi 1 sur la constitution du Québec, témoignent de l'importance d'un réel débat transparent et rigoureux qui tient compte des préoccupations exprimées par les personnes

“Les communautés, notamment à travers les organismes communautaires autonomes qui jouent un rôle essentiel de lien, de proximité et de participation citoyenne, doivent être entendues et prises en considération lorsque leur santé, leur environnement et leur qualité de vie sont en jeu. Les décisions publiques doivent s'appuyer sur la transparence et la protection du bien commun », souligne Farah Wikarski, coordonnatrice à l'analyse politique à la CTROC.

La Coalition réaffirme sa solidarité avec les citoyennes et citoyens de Rouyn-Noranda ainsi qu'avec les organisations qui travaillent depuis des années à faire reconnaître les impacts de cette situation sur la santé, l'environnement et la qualité de vie des populations.

- 30 -

P.j. Photo des membres de la CTROC devant la fonderie Horne à Rouyn-Noranda

Renseignements : info@ctroc.org

Vincent Lagacé, 514-562-3349

Coordonnateur | Vie associative et administration, CTROC

La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC) réunit 14 Regroupements régionaux d'organismes communautaires autonomes et représente plus de 3000 organismes enracinés dans toutes les régions du Québec. Elle a comme mission de soutenir les regroupements régionaux et leurs membres, de promouvoir l'action communautaire autonome et d'analyser l'organisation du réseau public de la santé et des services sociaux et ses impacts sur les organismes communautaires autonomes et la population. La CTROC est interlocutrice privilégiée des organismes communautaires autonomes intervenants en santé et services sociaux auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux.